



REGARDS LAÏQUES POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Plan stratégique

mars 2008



Table des matières

Table d'orientation	1
Préambule	3
Axe 1. Revisiter les valeurs laïques	7
Axe 2. Construire des ponts entre la laïcité organisée et le peuple laïque	11
Axe 3. Agir la solidarité : sortir de l'indifférence	17
Axe 4. Promouvoir l'égalité, une question de droit	21
Axe 5. Affirmer un projet politique : la démocratie	25
Axe 6. Défendre les droits de la communauté non confessionnelle	29
Axe 7. Renforcer la laïcité en Europe et dans le monde	31
Conclusion	35
Carnet d'adresses	36



Une table d'orientation

Un plan stratégique, pour quoi faire ? Le mouvement laïque aurait-il décidé d'établir ses Tables de la Loi ? De graver dans le marbre sa doctrine et ses principes ? Ceux qui ont contribué à l'étoffer – ils sont nombreux – savent que nous sommes loin de cette caricature.

Comme on le sait, le CAL a connu, en 2007, un double changement au sein de l'équipe de pilotage, avec l'arrivée d'un nouveau Président et d'une nouvelle Secrétaire générale. Si c'est là beaucoup de sang neuf, c'est aussi l'héritage d'une quarantaine d'années d'histoire que cette nouvelle équipe doit poursuivre, assumer et intégrer. Rien de tel, dans cette perspective, qu'une réflexion de fond sur le modèle du «qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous» ! Assortie d'une large consultation des forces vives du mouvement, cette réflexion se trouve consignée dans le présent document.

Vous l'aurez compris : le plan stratégique est un outil de navigation, un sextant dans l'océan pour assister tous ceux qui font avancer le bateau. Il indique notre position, les routes à suivre, les caps à garder, les écueils à éviter. Et comme on ne sait jamais ce que la mer nous réserve ni où surviennent les tempêtes, il est ajustable, orientable et flexible autant que de besoin. C'est dans cet esprit qu'il vous est livré, dans sa forme actuelle. Bonne navigation !

Préambule

Le plan stratégique qui suit a pour vocation de fixer des perspectives, des projections, de les structurer autour d'axes pertinents, de favoriser la cohérence de nos démarches, la convergence de nos interrogations.

Ce plan, dans sa déclinaison concrète, dépendra des réalités locales, provinciales et régionales vécues par les associations laïques, mais surtout de leur secteur d'activités, des caractéristiques liées à la mise en œuvre de leur objet social.

La démarche d'élaboration du plan stratégique a été initiée par un texte de réflexion et d'engagement rédigé par Pierre Galand en juillet 2007.

Ce texte peut être consulté sur le site www.laicite.be (pages 4 à 15 du document PDF):

http://www.ulb.ac.be/cal/Documents/Passerelles_planstrategique.pdf

Une première version de ce plan a circulé, au travers de « Passerelles », dans les instances du CAL et auprès de chaque responsable d'association.

Nombreux sont ceux qui ont réagi, individuellement ou collectivement, qu'ils soient bénévoles ou délégués, par un nombre significatif de réflexions, propositions, remarques générales ou particulières. Elles ont toutes été prises en compte, tout en gardant un souci de concision réservant aux débats ultérieurs d'affiner tel ou tel point et d'assurer une prise en compte plus nuancée. Signalons que très largement, l'initiative et ses modalités ont été reçues de manière positive et enthousiaste.

Ce plan a été approuvé à l'AG du 15 mars 2008.

Il ne s'agira en aucun cas de figer une situation, des options, des préoccupations pour les années à venir. Le processus de réflexion que la consultation a initié se poursuivra.

Ci-dessous donc, **7 axes**, 7 trajectoires pour jalonner notre défi. Pour sérier nos finalités et objectifs, et non pas pour enfermer le processus, qui se doit d'être dynamique et progressif.

Dans les exemples indicatifs d'opérationnalisation des axes (il ne s'agit pas d'un catalogue exhaustif mais d'illustrations), vous trouverez des paragraphes mis en exergue qui constitueront les **chantiers** que nous proposons de mettre en œuvre pour tenter de sortir de certaines questions laissées depuis trop longtemps sans réponses claires pour les volontaires et travailleurs de notre mouvement et du grand public. Création de groupes de travail, avec la volonté de cerner les questions -y compris celles qui fâchent -propositions et décisions claires. Avec une AG extraordinaire, s'il le faut, de façon à passer à de nouvelles perspectives et mettre en œuvre une décision commune sans rester enfermé dans des débats jamais ponctués. Il va sans dire que toutes ces initiatives n'aboutiront qu'avec le concours plein et entier de nos associations constitutives, des volontaires actifs, des délégués et de tous ceux qui nourriront l'élaboration d'une **pensée collective, pas unique mais cohérente**.

Ne pensez pas que des enjeux fondateurs de notre action seront délaissés. Affirmons notre **farouche volonté** d'avancer en parallèle sur des questions anciennes, tout en construisant une vision future dans ses lignes directrices comme dans ses traductions concrètes. A cet égard, plusieurs remarques ont été faites sur l'usage des mots et des concepts.

Il en est un qui doit servir de guide pour la lecture de ce plan stratégique, c'est la distinction entre la laïcité politique, à savoir l'organisation de la cité, et la laïcité philosophique qui relève de la conception de la vie.



Axe 1. Revisiter les valeurs laïques

D'aucuns pensent qu'il faut actualiser nos valeurs, d'autres qu'il n'est pas nécessaire de les revisiter. Accordons-nous ce droit ! Si cet axe est en soi le fil conducteur de l'ensemble du plan, il n'en reste pas moins que le besoin se fait sentir, pour tout un chacun, de savoir quelles sont nos références dans toute leur complexité et spécificité.

Liberté (de penser, d'exprimer, de jouir de son corps, de circuler sur la planète...),
émancipation, solidarité, justice, progrès, égalité, tolérance, démocratie, capacité d'indignation, de révolte, autonomie, la recherche d'un bonheur partagé ici et maintenant. Nous devons encore et toujours cultiver l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer la démarche libre-exaministe.



Il n'est pas vain de s'accorder sur une définition qui prenne en compte l'évolution de la société, du langage, l'usurpation de certains termes étroitement associés à nos valeurs (qui ne sont pas labellisées, affirmons-les dès lors avec clarté). Nos valeurs ne sont plus «opposables», comme par le passé, leur évidence est moins cinglante. Notre combat consiste à être vigilants quand le religieux s'immisce dans la sphère collective et publique et à proposer des alternatives positives pour vivre ensemble. Il s'agit donc de clarifier comment nous entendons décliner ces valeurs dans nos actes, dans nos programmes et modes d'actions, dans nos fonctionnements. Cette étape nous indiquera s'il y a toujours congruence entre nos valeurs et nos pratiques.

Il s'agira de mettre des mots sur notre pensée en mouvement, sur nos actions sans cesse à requestionner, sur nos outils, tel le libre examen, à partager.



Il s'agit :

- de favoriser une communication globale, cohérente et concertée, à tous les échelons de notre mouvement
- d'assurer la diffusion de médias de qualité, accessibles, garants de la spécificité de l'approche libre-exaministe auprès d'un public aussi large que possible
- de confronter, dans le respect de la sensibilité de chacun, les points de vue de personnes d'horizons philosophiques et religieux différents.

Par ailleurs, notre vision humaniste nous impose de dénoncer et combattre les idées et conceptions contraires à la dignité de la personne humaine.





Axe 2. Construire des ponts entre les associations laïques et le peuple laïque¹

Ces ponts, c'est l'écoute, le dialogue, l'ouverture, la prise en compte, la reconnaissance de tous ceux, athées ou non, d'ici ou d'ailleurs, qui œuvrent au quotidien, pour la séparation des Eglises et de l'Etat.

Ceux qui ne nous connaissent pas.

Ceux qui ont, et ils sont nombreux, une image déformée de la laïcité organisée.

Ceux qui ne comprennent pas notre combat pour la reconnaissance officielle et légale de la laïcité à l'instar des cultes.

Ceux qui nous pensent intolérants.

Bref, nous avons une mission de lisibilité de nos objectifs, de nos actions et stratégies.

Nous devons être identifiés, reconnus. Nous devons prendre la parole, diffuser, écrire, décrire, échanger, débattre, écouter et agir. Mais, même lorsque nos valeurs sont attaquées de front ou sournoisement, il nous faut **communiquer positivement**. Dire qui nous sommes, ce que nous faisons. Expliciter que loin d'un club de services, nous

¹ Expression imagée visant l'ensemble des citoyens qui, sans pour autant être impliqués dans nos institutions, adhèrent aux mêmes valeurs et projets sociétaux que le mouvement laïque.



sommes un mouvement qui soutient, entre autres par l'assistance morale qu'il peut apporter, les plus fragiles, les exclus, ceux qui sont dans la souffrance, la douleur (liée à l'enfermement, à la maladie, au deuil, à l'exil) ou ... le plaisir d'une naissance, d'une union, etc.

Pour tout cela, il nous faut coordonner nos outils de communication, nous mettre d'accord sur les enjeux et surtout sur la pertinence de nos combats actuels ! Certains ne sont pas neufs mais toujours d'actualité, d'autres ont changé d'objet ou de forme. **Rien** n'est hors du champ de compétences de la laïcité. Il y a quelques années, le combat antiraciste, anti-homophobe aurait étonné certains. Aujourd'hui, parmi d'autres, il est au cœur des préoccupations que nous devons partager avec l'ensemble de nos concitoyens.

Nous devons parler d'une seule voix lorsque la laïcité est attaquée sur ses valeurs ou pour ce qu'elle est, une réalité qui parfois peut déranger pour des raisons propres aux détracteurs ! Nous pouvons avoir des positions nuancées voire différentes



sur la traduction de certains de nos enjeux, à condition de le faire, ici aussi, dans la cohérence et au nom du libre examen, pas dans une rivalité qui nous discrédite tant vis-à-vis de ceux qui pourraient nous rejoindre, que de ceux que nous dérangeons.

- Réaliser la cartographie de la présence et de l'impact du mouvement permettra d'évaluer notre poids et notre place au sein de la société civile, de dégager les indicateurs de l'utilité sociale de l'organisation représentative des communautés non confessionnelles en Communauté française
- sensibiliser efficacement le public à l'ensemble de la démarche et aux actions spécifiques par une communication adaptée

Nous devons :

- renforcer le sentiment d'appartenance à un mouvement laïque et à une communauté non confessionnelle
- solidifier la structure, la rendre plus lisible, efficiente et adaptée aux besoins contemporains



- établir les champs d'actions spécifiques, les complémentarités et les collaborations entre l'ensemble des acteurs laïques du secteur associatif
- garantir l'utilité et l'efficacité des services de proximité (maisons de la laïcité, services locaux d'assistance morale)
- **assurer la formation des accompagnants, l'organisation, la diffusion de cérémonies laïques qui fassent sens pour ceux et celles qui le souhaitent ; instaurer ou confirmer une approche cohérente de la conception et de la concrétisation des cérémonies laïques compatibles avec nos valeurs et les attentes de la communauté non confessionnelle⁽¹⁾**
- optimiser les créneaux audiovisuels accordés au mouvement laïque dans le cadre des émissions concédées
- assurer une présence clairement identifiée et une action réellement adaptée pour les différents secteurs de l'assistance morale (prisons, hôpitaux, MR, MR/MRS, IPPJ, ...)
- garantir la qualité de l'enseignement de la morale non confessionnelle et l'implication des acteurs concernés.

(1) Les phrases de couleur signalent les questions spécifiques, dites « chantiers », qui nécessitent une réflexion plus approfondie et seront mises progressivement à l'ordre du jour afin d'y apporter des réponses claires.



Mais la laïcité se doit aussi d'être un contrat de génération

Un espace pour les jeunes que nous devons impérativement toucher, entendre, lors d'actions de quartier, d'événements culturels, d'interpellations politiques, d'échanges européens, de missions en pays étrangers. Pourquoi ne pas, s'ils le souhaitent, les réunir lors de grands rassemblements internationaux ?

Un des enjeux consiste à re-créeer un tissu associatif local laïque au niveau jeunesse. L'objectif est d'aider les jeunes à se sentir maîtres de leur devenir et acteurs de leur vie en société et par ailleurs de rendre la laïcité plus compréhensible et attractive.



Il y a lieu ici de :

- soutenir la Confédération parascolaire, organisation de jeunesse et association constitutive du CAL, en vue de créer un tissu associatif local, laïque au niveau jeunesse, notamment en s'appuyant sur le projet de réseau d'espaces de loisirs actifs pour l'enfance et la jeunesse, ELAJ
- établir des complicités dynamiques entre les activités mises en œuvre par les régionales et certaines associations pour amorcer la création d'un réseau laïque de jeunes impliqués selon des modalités et à des degrés divers
- proposer des projets susceptibles de mobiliser ce public à participer à des rassemblements militants attractifs (festifs, internationaux)
- rajeunir les cadres, par le biais de dispositions statutaires et de stratégies de participation et de délégation effective de responsabilités et d'initiatives, s'avère indispensable.

Axe 3. Agir la solidarité : sortir de l'indifférence

La laïcité parle bien de solidarité, non de charité.

Solidarité avec tous les publics, chaque femme, chaque homme, chaque enfant, conformément à notre exigence de justice sociale. Ce travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus doit se traduire par une action porteuse de démarches durables tout autant que de résultats/réponses immédiates. Il s'agit de créer les circonstances d'une **coexistence dans la dignité**. Nous ne parlons pas de « bonté », mais d'une action « avec » et non « pour », ou « à la place de », c'est cela qui nous différencie dans le chemin pris vers la solidarité, que nous ne sommes pas seuls à ériger en priorité! Nous avons le devoir citoyen d'encourager la présence des laïques dans des associations militant pour la justice sociale et le développement durable, du local au mondial.



Notre stratégie doit être d'identifier et de soutenir tout projet qui répondrait à cette volonté émancipatrice.



- Les terrains d'action permettant de concrétiser cette démarche sont nombreux, nos campagnes sur le logement, l'interculturalité (construire pour et avec les autres), parents acteurs de la citoyenneté et sur les thèmes éthiques s'inscrivent dans cette perspective
- la volonté, traduite en actions, de continuer à veiller à accorder à l'école publique les moyens de dispenser un enseignement de qualité visant à l'égalité
- garantir la place et l'exercice des fonctions des services publics en faveur de l'ensemble des citoyens.

La laïcité, dans sa fonction historique, mais aussi via sa mission d'utilité sociale reconnue par la loi de 2002, se doit de traduire ses constats dans des avis et revendications, voire des suggestions de projets de loi vers les autorités et les élus.

C'est l'exemplarité de l'action menée qui doit être retenue comme élément constitutif de ces réactions vers les responsables publics. Il ne s'agit ni d'avoir l'illusion de pouvoir répondre à toutes les déficiences de notre société, ni de dégager l'Etat de ses responsabilités, ni de déconstruire l'action d'autres mouvements associatifs. En d'autres termes, nous avons moins à compenser les carences des pouvoirs publics qu'à leur rappeler leurs missions, par nos revendications, nos suggestions, voire l'exemplarité de nos actions.

Enfin, notre concept de solidarité implique de maintenir, voire de renforcer nos combats contre **toutes** les formes d'obscurantisme, d'exclusion et d'extrémisme, qu'ils soient politiques ou religieux.





Axe 4. Promouvoir l'égalité, une question de droit

Les laïques ne sont certes pas les seuls à ferrailer pour l'égalité – d'accès, de droits, de résultats – et donc pour la non-discrimination, mais ils ont en la matière un engagement singulier !

Par exemple sur la question du **genre**, les laïques ont à coup sûr été précurseurs dans le combat des femmes pour leur autonomie, leur liberté sexuelle, leur égalité politique, sociale, professionnelle, etc. L'égalité entre les genres est en laïcité un principe avant d'être un combat, il s'agit d'un de nos engagements essentiels !

Le mouvement laïque s'est enraciné dans le socle collectif que constituent les **droits humains** traduits dans des conventions, chartes, déclarations. Et il a, dans la foulée, souligné tous les risques de limitation des droits et libertés, quels qu'ils soient.



On ne peut parler d'égalité sans aborder les questions relatives aux **flux migratoires** et à l'interculturalité qui, en Belgique, au travers des centres fermés, de la non-régularisation collective des sans-papiers et d'une réelle politique d'immigration légale, restent un des points de fracture de notre système social.

D'autres chantiers sont sensibles, notamment ceux qui touchent à la place de la personne handicapée, des aînés, de tous les publics fragilisés et inégaux devant la loi, la norme, les questions d'enfermement ou encore le droit au logement, l'accès égalitaire à la scolarité, à l'emploi, à la culture. Liste non limitative, plusieurs points traitant d'égalité se retrouvent dans les autres axes.



- Afin de renforcer auprès des personnes confrontées à des situations de vie spécifiques, difficiles et interpellantes (hôpitaux, maison de repos et de soins, IPPJ, prisons,...), il convient de garantir un cadre législatif assurant de bonnes conditions pour l'exercice des missions des conseillers laïques travaillant dans ces secteurs
- proposer et promouvoir des alternatives constructives aux politiques de répression en matière de drogues et basées sur la liberté, l'autonomie et la responsabilité des individus
- poursuivre l'implication du CAL dans les secteurs touchant à l'individualisation des droits notamment en matière de politique familiale
- développer un travail éducatif qui vise l'égalité et la mixité sociale.





Axe 5. Affirmer un projet politique : la démocratie

La démocratie... un projet fondateur qui se fragilise, dont le contenu et/ou les modalités se sont modifiés, dont les garanties sont plus floues. Les libertés de marché donnent trop souvent l'illusion d'un fonctionnement démocratique alors que les citoyens sont « hors course », « hors bourse » !

Plus que jamais, dans son fonctionnement interne comme dans ses actions publiques, le mouvement laïque doit lutter contre les dénis de démocratie représentative, les populismes, et renforcer les initiatives qui favorisent la démocratie participative et citoyenne.

Dans ce registre, une vigilance particulière vis-à-vis de l'information est centrale. La désinformation, les raccourcis, les stéréotypes foisonnent pendant que la pensée rationnelle est (semble être) réservée aux seuls intellectuels.

C'est ici que nous inscrivons **l'ensemble des questions d'enseignement**, d'éducation, de formation, centrales pour le mouvement et pour lesquelles nous devons rester plus vigilants que jamais ! L'école doit être la garante de l'égalité, la solidarité, la démocratie, notions évoquées ci-dessus. Cela implique que l'éducation soit organisée en coopération



avec les familles, que tout enfant ait le droit de choisir ce qu'il fera de sa vie et que les enseignants soient pleinement responsables d'amener chaque enfant au maximum de ses possibilités. Comment réinsérer les valeurs laïques dans l'école publique – pas seulement au cours de morale– cette interrogation doit faire partie de nos préoccupations premières. L'école comme l'ensemble des services publics ne peuvent cependant être les seuls garants de ces valeurs, le secteur associatif et le travail d'éducation permanente doivent également être au centre de nos préoccupations.

- Contribuer à l'organisation d'une société permettant la participation citoyenne et l'exercice des libertés individuelles
- œuvrer pour le fonctionnement d'une société démocratique et laïque respectueuse des droits de l'Homme et garantissant la neutralité de l'espace public
- **clarifier les positions relatives au port de signes extérieurs d'appartenance dans l'école ⁽¹⁾**
- **réaffirmer la nécessaire impartialité des agents du pouvoir public, par l'abstention d'une quelconque manifestation philosophique, religieuse ou partisane**

- lutter contre les exclusions et réduire l'impact des idées extrémistes
- assurer la promotion de l'enseignement officiel afin de disposer d'une école publique favorisant la démarche citoyenne et respectant les diversités culturelles et philosophiques
- **faire adopter les mesures concrétisant la transformation des réseaux d'enseignement actuels en un réseau unique, public, pluraliste et neutre**
- **choisir la meilleure articulation possible entre l'enseignement de la morale, de la philosophie, de la citoyenneté et la mettre en œuvre**
- **réfléchir à la formation, la désignation et l'accompagnement des professeurs de morale**
- valoriser des initiatives et renforcer des actions visant à promouvoir le dialogue interculturel.
- faire adopter le projet de loi séparation Eglises/Etat
- lutter contre le poujadisme, poursuivre la mobilisation contre le vote pour l'extrême droite.





Axe 6. Défendre les droits de la communauté non confessionnelle

Le Centre d'action laïque est reconnu par la loi comme un organisme représentatif de la communauté non confessionnelle pour la partie francophone du pays. Cette matière fédérale est traitée en partenariat, de manière paritaire avec nos homologues de l'UVV. Il est impératif au sein d'un Etat qui décline d'une manière particulière ses rapports avec les communautés confessionnelles et non confessionnelles que le mouvement laïque francophone et néerlandophone assure la vigilance et la défense des intérêts de cette communauté. Cette démarche est la seule qui, dans ce contexte donné, contribue à préserver, à assurer le principe d'égalité et de neutralité de l'espace public.





- Assurer le pluralisme des conceptions de vie est un patrimoine humain qu'il convient de préserver et poursuivre le soutien aux croyants qui adhèrent aux valeurs de la laïcité politique
- réformer le financement des cultes et de la laïcité
- veiller à l'application de la loi du 21 juin 2002
- faire adopter le principe de la 2e phase de la structuration de la laïcité permettant la couverture effective de l'ensemble de la Communauté française par des services d'assistance morale décentralisés
- assurer le suivi des travaux et des propositions de réforme de la commission chargée de l'examen du statut des ministres des cultes reconnus
- clarifier et promouvoir le soutien public et institutionnel aux associations laïques locales
- permettre à la communauté non confessionnelle de disposer de lieux adaptés à l'organisation de l'ensemble des cérémonies laïques.

Axe 7. Renforcer la laïcité en Europe et dans le monde

La mondialisation a affaibli les Etats modernes et impose une pensée unique contraire au pluralisme démocratique. Les élections européennes de 2009 offrent aux laïques l'occasion de lancer une opération d'envergure, en liaison avec les laïques des Etats membres de l'Union. Les matières évoquées ci-dessus dans les axes 3, 4 et 5 se négocient et se décident désormais au plan européen.

Il faut impérativement développer le mouvement laïque européen et accentuer la concertation entre groupes de divers pays.



Développer à Bruxelles un centre permanent de la FHE (Fédération humaniste européenne):

- renforcer le soutien à la FHE et à son programme d'action, en particulier la non-discrimination des personnes et des communautés non confessionnelles, la promotion des valeurs laïques et humanistes ainsi que la neutralité des institutions européennes et la défense des services publics
- réaliser une opération d'envergure en vue des élections européennes de 2009 auprès des Etats membres.

Comme à l'échelle européenne, mais à la mesure de nos contacts, qui sont à augmenter, il y a lieu de rencontrer les défenseurs de la laïcité dans un maximum de pays et coopérer à la création de mouvements, au renforcement des actions au plan international, en ce compris les Nations Unies. C'est à ce niveau également que doit porter notre vigilance sur tout ce qui touche aux nouvelles croyances et aux phénomènes sectaires.



Le travail de renforcement de la laïcité dans le monde est étroitement lié aux notions de modernité, de degré de laïcisation et de sécularisation. Le renforcement de la laïcité est indissociable de l'extension du principe de démocratie universelle. La crise instaurée par la mondialisation est d'abord une crise de sens et a provoqué l'éclatement des cadres de références et des systèmes de valeurs. Ici aussi, la laïcité peut être un outil pour produire du sens commun.

- Soutenir l'IHEU (International Humanist and Ethical Union) par le renforcement de contacts internationaux en favorisant l'émergence de fédérations continentales
- soutenir la création des structures associatives laïques en Amérique latine et en Afrique par le biais d'échanges d'expérience pour renforcer les initiatives locales.





En guise de conclusion, et d'invitation à poursuivre...

Ce plan stratégique est une invitation à approfondir la réflexion sur nos valeurs, sur la raison d'être de nos associations, nos structures, nos actions publiques, nos choix, et ce du plan local à l'international. Il a ouvert des débats. Nous formons le vœu qu'ils se poursuivent, au-delà de l'assemblée générale. Rien n'est figé, comme nous l'écrivions, la laïcité n'est pas un objet inanimé, une pensée unique, une construction achevée.

C'est une conception de vie. C'est également, un mouvement : des femmes et des hommes en réflexion et en action.

Carnet d'adresses **Les Régionales du CAL**

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad 18-20
1000 Bruxelles
T. 02/289 69 00
F. 02/502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be
www.bru.x.laicite.be

CAL Brabant wallon

Rue Lambert Fortune 33
1300 Wavre
T. 010/22 31 91
F. 010/22 72 11
calbw@laicite.net
www.calbw.be

CAL Charleroi

Rue de France 31
6000 Charleroi
T. 071/53 91 71
F. 071/53 91 81
calcharleroi@laicite.net
www.charleroi.laicite.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard d'Avroy 86
4000 Liège
T. 04/232 70 40
F. 04/222 27 74
info@calliege.be
www.calliege.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie 44
7000 Mons
T. 065/31 64 19

F. 065/31 72 72

picardie.laique@laicite.net
www.picardie-laique.be

CAL de la Province de Namur

Route de Gembloux 48
5002 Saint-Servais
T. 081/73 01 31
F. 081/71 60 40
contact@laicite.com
calnam@laicite.com
www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare 2
6800 Libramont
T. 061/22 50 60
F. 061/22 56 48
info@cal-luxembourg.be
www.cal-luxembourg.be

Les Associations Constitutives du CAL

Association Ernest De Craene

Chaussée d'Alseberg 362
1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés Educatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad 18-20
1000 Bruxelles
T. 02/289 69 29
F. 02/289 69 53
federation@ance.be
www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies 52
1060 Bruxelles
T. 02/543 02 70
F. 02/543 02 71
info@cclj.be
www.cclj.be

Centre Laïque de l'audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB
CP 236
1050 Bruxelles
T. 02/627 68 40
F. 02/627 68 41
clav@ulb.ac.be

Confédération parascolaire

Campus de la plaine ULB
CP 237
1050 Bruxelles
T. 02/627 68 50
F. 02/627 68 51
info@confederation-
parascolaire.be
www.confede.laicite.be

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt 50
CP 188 - 1050 Bruxelles
T. 02/650 26 46
F. 02/650 22 82
mscohy@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/extension/

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source 65
1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87
F. 02/537 13 78
odile.henri@skynet.be

**Fédération des Amis
de la Morale Laïque (FAML)**

Quai aux Pierres de Taille 34
1000 Bruxelles
T. 02/476 92 83
F. 02/476 94 35
famla@skynet.be
www.famla.laicite.be

**Fédération des Associations
des Parents d'élèves de l'En-
seignement Officiel (FAPEO)**

Avenue du Onze Novembre 57
1040 Bruxelles
T. 02/527 25 75
F. 02/527 25 70
secretariat@fapeo.be
www.fapeo.be

Fédération du Libre Examen

Av. P. Héger 22 - CP 166
1000 Bruxelles
www.librex.be
president@librex.be

**Fédération des Maisons
de la Laïcité (FDML)**

Place Albert 1^{er} 16A
7140 Morlanwelz
T. & F. 064/ 44 90 72
fdml@skynet.be

**Fédération des Services
Laïques d'Aide aux
Justiciables (FSAJ)**

Rue Saint-Lambert 84
4040 Herstal
T. 04/248 48 10
F. 087/23 10 23
sgarcet@skynet.be

**Fédération laïque
des Soins Palliatifs**

Parking des Fontaines 44
1300 Wavre
T. 010/86 03 01
F. 010/84 96 59
veronique.collet@mutsoc.be

**Fondation pour l'Assistance
Morale aux détenus (FAMD)**

Rue de Bordeaux 62 A
1060 Bruxelles
T. 02/537 59 28
F. 02/537 10 93
www.stigma.be
famd@brutele.be

**Fondation Magnette-Engel-
Hiernaux**

Rue de Laeken 79
1000 Bruxelles
T. 02/217 69 80
F. 02/219 09 43

**Fonds d'Entraide
Georges Beernaerts**

c/o Wally Struys
Rue du Brillant 86/39
1170 Bruxelles

**Laïcité et Humanisme en
Afrique Centrale (LHAC)**

Chaussée de Boondael 210
1050 Bruxelles
T. 02/649 00 36 ou 37
F. 02/627 68 01
lhac@laicite.net

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria 5
1000 Bruxelles
T. 02/640 15 20
F. 02/650 35 04
pensees.hommes@swing.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard d'Avroy 86
4000 Liège
T. 04/232 70 60
F. 04/232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

**Ligue de l'Enseignement et
de l'Education Permanente
(LEEP)**

Rue De Lenglentier 1a
1000 Bruxelles
T. 02/512 97 81
F. 02/514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationaliste

c/o Drève des Equipages 63
1170 Bruxelles
T. 02/427 93 37
fondationrationaliste@skynet.
be

**Peuple et Culture en Wallonie
et à Bruxelles**

Rue Jonruelle 11-15
4000 Liège
T. & F. 04/368 82 37
info@peuple-et-culture.be
www.peuple-et-culture.be

**Service laïque d'aide aux
personnes (SLP)**

Campus de la Plaine ULB
CP 237 - 1050 Bruxelles
T. 02/627 68 70 - 72
F. 02/627 68 71
slp@ulb.ac.be

**Service Laïque
de Coopération au
Développement (SLCD)**

Rue des Pierres 29/10
1000 Bruxelles
T. 02/217 72 50
F. 02/223 02 17
slcd@slcd.be
www.slcd.be

**Service Laïque Jeunesse
(SLJ)**

Rue de la Source 65
1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87
F. 02/537 13 78
odile.henri@skynet.be

Service Laïque de Parrainage

Rue Blanche 29
1060 Bruxelles
T. 02/538 51 35 ou
02/537 90 55
F. 02/538 51 35
parrainage-enfant@laicite.net
www.parrainage-enfant.
laicite.be

**Union des Anciens Etudiants
de l'ULB (UAE)**

Campus de la Plaine ULB
CP 235 - Boulevard du
Triomphe
1050 Bruxelles
T. 02/650 51 52 ou 58 58
F. 02/650 56 66
uae@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

Campus de la Plaine ULB, CP 236
1050 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net



Centre d'Action Laïque asbl

Campus de la Plaine ULB, CP 236

1050 Bruxelles - Belgique

Tél. : (+32) 2 627 68 11

Fax : (+32) 2 627 68 01

<http://www.laicite.be>

cal@ulb.ac.be

planstrategique@laicite.net